



## **Les premiers ministres prennent en charge l'avenir économique du Canada**

**HALIFAX, 27 juillet 2012** – Les premiers ministres sont déterminés à travailler ensemble afin que le Canada poursuive sur la voie de la réussite économique.

Afin d'assurer que les perspectives économiques du Canada demeurent solides, les premiers ministres :

- favorisent la croissance de l'emploi et recherchent de nouveaux débouchés économiques au pays et dans le monde;
- font preuve d'une saine gestion sur le plan fiscal et travaillent à l'élimination des déficits;
- investissent dans les Canadiens et dans les infrastructures nécessaires pour positionner le Canada pour la prospérité;
- protègent les services essentiels;
- identifient, au sein de leurs gouvernements, des occasions d'améliorer l'efficacité et d'innover, afin de bonifier les services aux Canadiens et de faire en sorte qu'on fasse davantage avec l'argent des contribuables.

Les premiers ministres jouent un rôle important dans l'expansion du commerce du Canada. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Monsieur Darell Dexter, dirigera une mission du CDF en Chine en septembre 2012. Il s'agit de la deuxième mission commerciale du CDF en Chine. Elle visera à renforcer les relations avec l'un des partenaires commerciaux du Canada ayant la croissance la plus rapide et à jumeler nos forces aux possibilités qu'offrent les marchés mondiaux. La mission s'arrêtera à Beijing, à Shanghai et à Hong Kong et participera au forum économique mondial de Tianjin.

Les premiers ministres ont reçu un compte-rendu de l'état des négociations entre le Canada et l'Union européenne en vue de la conclusion de l'Accord économique et commercial global (AECG). Ils ont salué les mesures prises par le gouvernement fédéral pour faire en sorte que les provinces et les territoires participent de façon significative à cette négociation et ont réitéré l'importance, pour leurs gouvernements, d'avoir l'occasion de participer à la gestion d'un éventuel accord. Conscients que de nombreuses questions importantes sont encore en cours de discussion, ils entendent rester étroitement associés aux négociations afin de s'assurer que l'accord ambitieux qu'ils recherchent sera dans le meilleur intérêt de leurs citoyens.

D'autres importantes négociations en matière de commerce international ont récemment été entreprises par le gouvernement fédéral, incluant la récente invitation faite au Canada à se joindre au Partenariat transpacifique (PTP). Les premiers ministres sont déterminés à travailler avec le gouvernement fédéral aux négociations du PTP, tout autant qu'à l'égard des occasions internationales en matière de commerce et d'investissements qui sont susceptibles de bénéficier à l'économie du Canada. À cette fin, les provinces et les territoires demandent au gouvernement fédéral de conclure avec eux un accord-cadre sur la participation des provinces et des territoires à toutes les négociations commerciales, en s'appuyant sur l'expérience positive et productive que constitue leur participation aux négociations de l'AECG.

Les premiers ministres ont cerné, comme point de départ, cinq domaines sur lesquels ils souhaitent travailler en partenariat avec le gouvernement fédéral au cours de la prochaine année :

**Immigration.** L'immigration étant un domaine de compétence partagée, les premiers ministres ont souligné que c'est dans le cadre d'une coopération entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux que le système d'immigration du Canada est le mieux administré. Les premiers ministres ont réitéré que les provinces et les territoires sont les mieux placés pour évaluer les besoins de leurs communautés et de leurs économies régionales et pour intégrer les services d'établissement et d'intégration aux autres services tels l'éducation, la santé et les services sociaux. Les premiers ministres estiment également qu'il serait utile d'accroître le recours aux ententes internationales portant sur la mobilité de la main-d'œuvre afin d'attirer des travailleurs immigrants qualifiés. Les décisions unilatérales du gouvernement fédéral concernant les niveaux d'immigration et la sélection des travailleurs qualifiés ne constituent pas une manière efficace d'aider les provinces et les territoires à faire croître leur économie en fonction des besoins locaux et régionaux. Les premiers ministres demandent au premier ministre du Canada de s'engager à collaborer de façon constructive avec eux avant d'aller de l'avant avec les réformes proposées.

**Marché du travail.** Les gouvernements des provinces et des territoires sont les mieux placés pour concevoir et offrir les programmes et les mesures actives d'emploi requis pour répondre aux besoins de leurs citoyens. Les Ententes relatives au marché du travail (EMT) arriveront à échéance en 2014. Pour cette raison, il est urgent que le gouvernement fédéral confirme le renouvellement du financement alloué à ces ententes. Un financement adéquat, prévisible et à long terme est essentiel pour éviter de mettre en péril les mesures actives d'emploi qui permettent de disposer d'un bassin de travailleurs qualifiés grâce auxquels le Canada pourra demeurer concurrentiel dans la nouvelle économie.

Dans le but de réduire le dédoublement des programmes de même que la confusion créée auprès des travailleurs, les premiers ministres encouragent le gouvernement fédéral à travailler avec eux en vue de finaliser la démarche de dévolution qui avait été initiée il y a quelques années dans le cadre des Ententes de développement du marché du travail en transférant aux provinces et aux territoires l'entièreté du financement qu'il consacre aux mesures actives d'emploi. Les provinces et les territoires auraient ainsi tous les outils et la souplesse nécessaires pour assurer que leurs citoyens aient accès à des mesures actives d'emploi efficaces et adaptées aux réalités de leur marché du travail.

**Assurance-emploi.** Les premiers ministres estiment qu'il est important que le programme d'assurance-emploi (AE) contribue à la stabilité économique en offrant un soutien aux travailleurs dans les périodes de chômage et en venant en aide aux régions du Canada en fonction des circonstances économiques qui leur sont propres, notamment en ce qui concerne les travailleurs saisonniers. Ils soulignent l'importance du rôle que joue l'AE en aidant les travailleurs sans emploi à obtenir les compétences nécessaires pour s'adapter aux changements structurels dans l'économie. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de consulter les provinces et les territoires sur les changements apportés au régime d'AE, de mieux adapter le programme aux besoins des travailleurs et de permettre aux provinces et aux territoires d'utiliser les fonds de différents programmes en vue de mieux répondre aux besoins des travailleurs sans emploi.

**Revenu de retraite.** Les premiers ministres ont discuté du système de revenu de retraite, notamment des changements apportés à la Prestation de la sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti. Ils estiment que davantage doit être fait pour s'assurer que les Canadiens sont en mesure de

prendre leur retraite dans la dignité. Un revenu de retraite suffisant est indispensable aux efforts déployés par les provinces et les territoires dans leur lutte contre la pauvreté. Les premiers ministres ont également convenu que le système de revenu de retraite devrait être abordable, contribuer à la mobilité de la main-d'œuvre et favoriser l'innovation en matière de régimes de retraite. Les premiers ministres ont discuté de l'engagement du gouvernement fédéral à compenser les provinces et les territoires à la suite des changements annoncés. Ils ont demandé aux ministres des Finances d'analyser les répercussions, pour les Canadiens, des changements apportés aux programmes de Prestation de la sécurité de la vieillesse et de Supplément de revenu garanti. Ils leur demandent également de leur présenter des options pour la mise en place d'améliorations modestes au Régime de pensions du Canada afin de bonifier le système existant.

La sécurité et la stabilité des régimes de pensions publics et privés constituent un problème pressant pour bon nombre de Canadiens. Le Nouveau-Brunswick organisera un sommet en février 2013 sur l'examen des modèles possibles relatifs au renouvellement et à la réforme des régimes de pension.

**Infrastructure.** Les premiers ministres conviennent que les paramètres du prochain plan fédéral de financement à long terme des infrastructures devront être souples, simplifiés et complémentaires aux besoins, priorités stratégiques et investissements en infrastructure des provinces et des territoires. Les premiers ministres conviennent que les programmes d'infrastructures doivent fonctionner suivant une formule fondée sur un montant de base « plus montant par habitant » qui permettra des investissements plus stratégiques par tous les gouvernements.

Les Canadiens s'attendent également à ce que les gouvernements les protègent ainsi que leurs moyens de subsistance lors de périodes d'extrême adversité. Des mesures immédiates doivent être mises en place par le gouvernement fédéral pour finaliser un programme spécifique de financement visant l'atténuation des catastrophes naturelles afin que les provinces et les territoires soient en mesure de mieux protéger les Canadiens contre les désastres naturels et les autres catastrophes.

– 30 –

## **Renseignements :**

### **Jennifer Stewart**

Attachée de presse  
Bureau du Conseil exécutif  
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse  
902 424-0007  
Cellulaire : 902 497-7198  
[Stewarjl@gov.ns.ca](mailto:Stewarjl@gov.ns.ca)